



Barème d'honoraires

Location · Gestion

Honoraires TTC en vigueur au **30/06/2026** · La délivrance d'une note est obligatoire

HONORAIRES DE LOCATION

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS À LA LOI DU 6 JUILLET 1989	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Entremise et négociation	200,00 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail — par m² de la surface habitable		
Zone très tendue	12,00 €	12,00 €
Zone tendue	10,00 €	10,00 €
Zone non-tendue	8,00 €	8,00 €
État des lieux de location — par m² de la surface habitable	3,00 €	3,00 €
État des lieux de sortie — par m² de la surface habitable (hors mandat de gérance)	6,00 €	
Honoraires pour délivrance du congé pour vente, pour motif légitime et sérieux ou reprise	250,00 €	

LOCAUX PARKING OU GARAGE	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Honoraires de location	150 €	150 €
Frais pour chèque ou prélèvement impayé		30,00 €

LOCAUX COMMERCIAUX / INDUSTRIELS / PROFESSIONNELS	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Honoraires de location calculés sur le loyer de la première année, à la charge du preneur		30,00 %
Honoraires de renouvellement de bail calculés sur le loyer de la première année de renouvellement, à la charge du preneur		25,00 %
Bail dérogatoire — honoraires calculés sur le loyer cumulé de la durée du bail, à la charge du preneur (minimum : 1 000 € TTC)		15,00 %
Frais d'avis d'échéance et de quittance		2,50 €
Frais pour chèque ou prélèvement impayé		30,00 €

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS DE GESTION	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Honoraires de gestion courante	7,20 % des encaissements	
PRESTATIONS DE GESTION OPTIONNELLES		
Gestion de l'assurance GLI (Garantie loyers impayés)	3,00 % des encaissements	

PRESTATIONS ANNEXES	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Avenant au bail		150,00 €
Prolongation et annulation de congé		50,00 €
Aide à la déclaration des revenus fonciers	50,00 €	
Vacations (taux horaire) : suivi sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte...	100,00 €	
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (propriétaire pour les baux loi de 89 / locataire pour tous autres baux)	12,00 €	
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (propriétaire pour les baux loi de 89 / locataire pour tous autres baux)	250,00 €	
Frais de clôture de compte bailleur	300 €	
Estimation avec compte rendu (requérant)	150 €	150 €
Réception et gestion des réserves pour un bien immobilier neuf	250 €	

ACTES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Honoraires sur travaux / intervention, sur le montant des travaux TTC	5 %	

DÉLIVRANCE DE DUPLICATAS	● HONORAIRES TTC BAILLEUR	● HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Duplicata de contrat de location	17,00 €	17,00 €
Duplicata d'autres documents	3,00 €	3,00 €

LE NIID GESTION, SAS au capital de 1 000 €, RCS Saint-Nazaire 943 045 500. Siège social : OCEANIS 1 – 20 Allée de la Mer d'Iroise, 44600 Saint-Nazaire. Carte professionnelle n° CPI44022025000000008 délivrée par la CCI de Nantes – Saint-Nazaire, valable jusqu'au 11/05/2028 (Transactions sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière). Garantie financière de 120 000 € et Assurance RCP souscrites auprès de GALIAN-SMABTP, 89 rue La Boétie, 75008 Paris. Immatriculée à l'ORIAS n° 25007059 en qualité de mandataire d'assurance. Président : Gaël Perrigaud.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TARIFS EN VIGUEUR

Honoraires au 30/06/2026

La délivrance d'une note est obligatoire.